

Image not found or type unknown



Vice de forme contravention stationnement

Par **HORTUS**, le **01/07/2013** à **15:46**

Bonjour

puis-je contester un avis de contravention (électronique) comportant une erreur de marque dans le pavé d'identification du véhicule en cause, pavé qui ne comporte que 3 indications : le pays, la marque et le N° d'immatriculation (et donc pas le modèle) ?

D'avance merci